

Document

Général d'Orientation

2008 - 2013

Généralités

# L'accidentalité en GUYANNE

Période d'étude retenue : 2003 à 2007 pour la cartographie  
2004 à 2007 pour les études d'enjeux

**2004 à 2007 - Accidents et victimes**

Années	Accidents	tués	BH*	BNH**
<b>2004</b>	539	33	90	653
<b>2005</b>	578	45	123	806
<b>2006</b>	666	33	190	886
<b>2007</b>	614	29	187	640
<b>TOTAL</b>	<b>2 397</b>	<b>140</b>	<b>590</b>	<b>2 985</b>

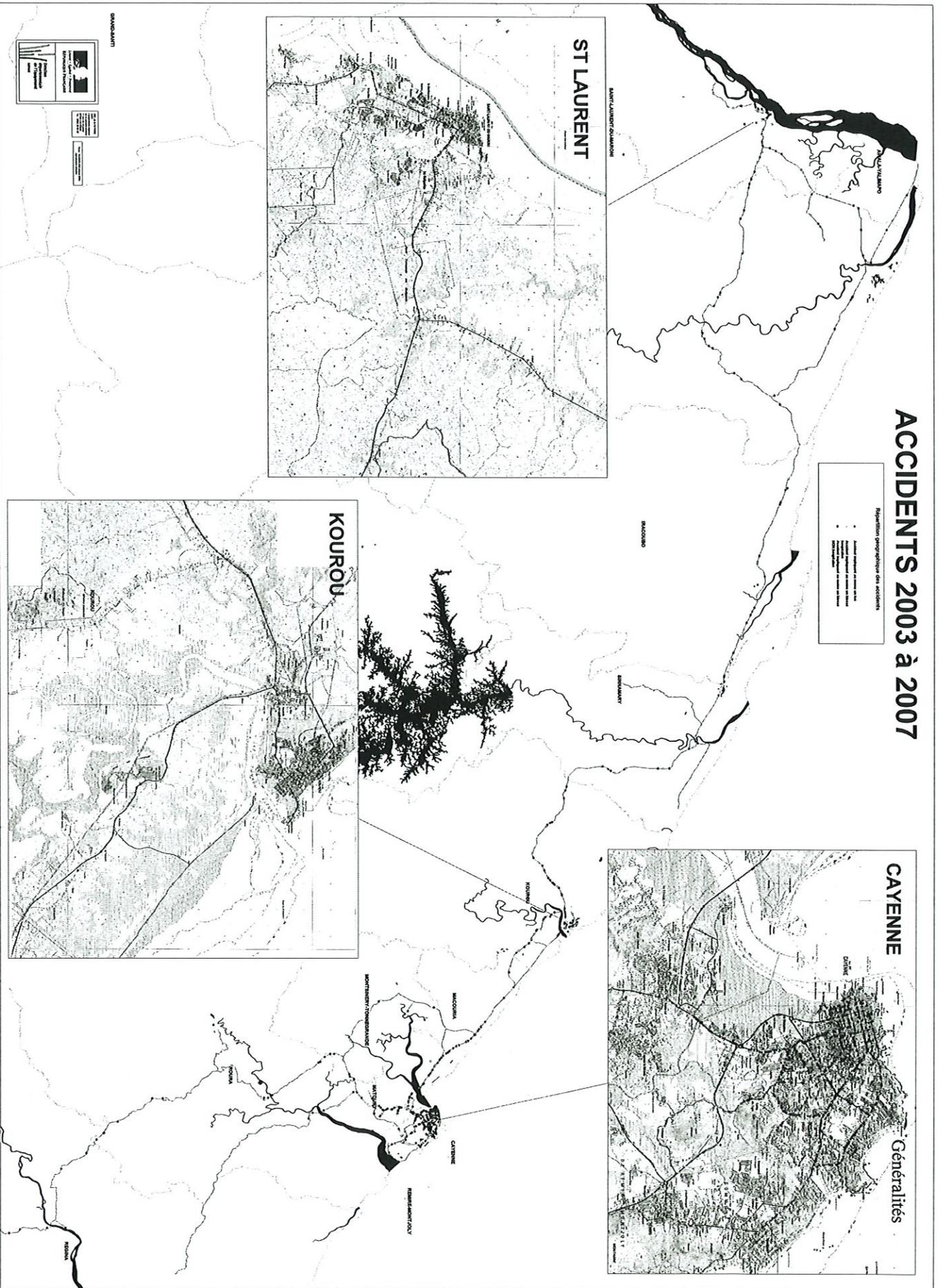
\* BH : Blessés hospitalisés (+de 24 heures)

\*\* BNH : Blessés NON hospitalisés

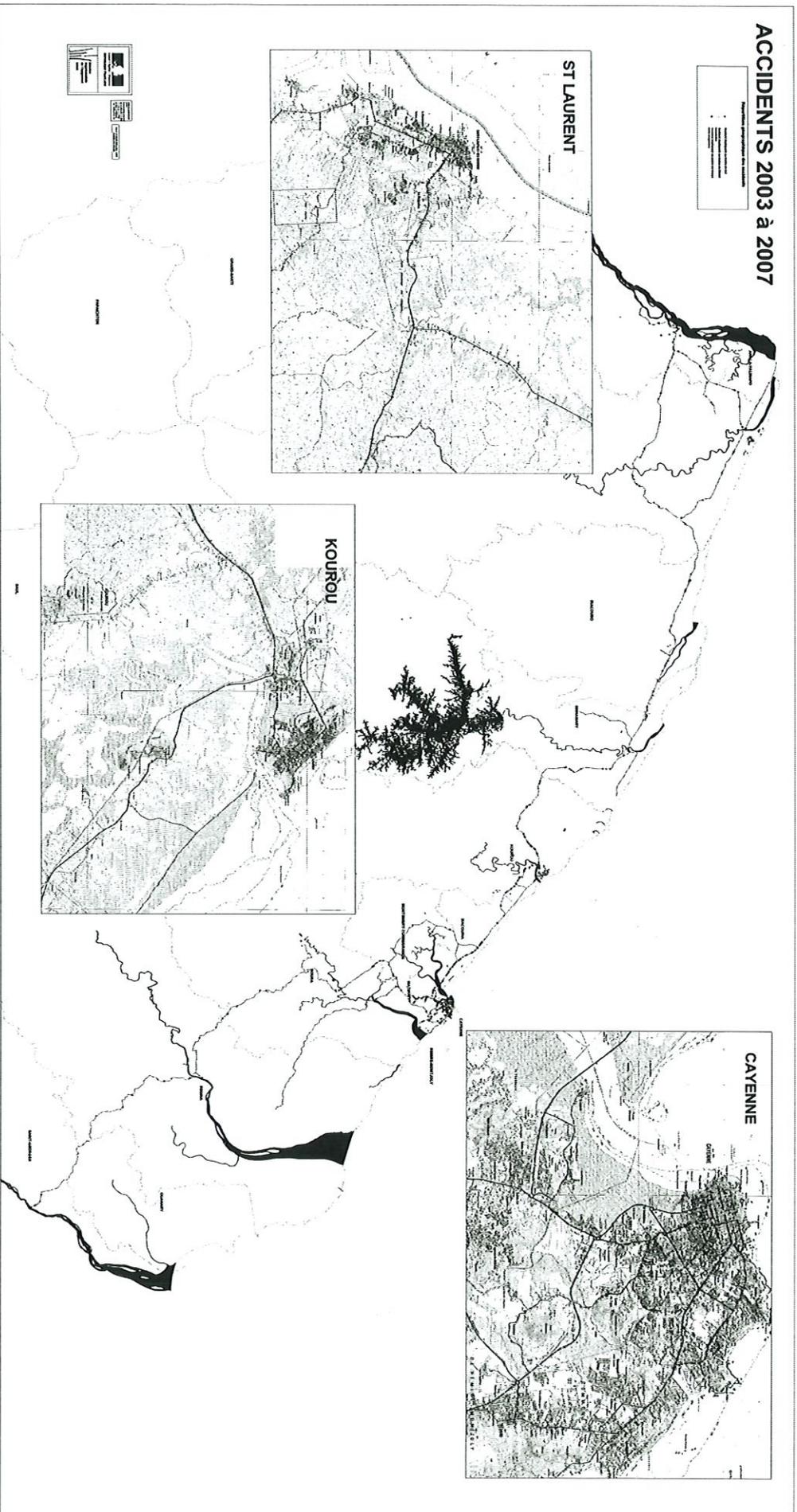
# ACCIDENTS 2003 à 2007

Repartition géographique des accidents

- Accident mortel
- Accident grave
- Accident léger
- Accident très léger



# ACCIDENTS 2003 à 2007



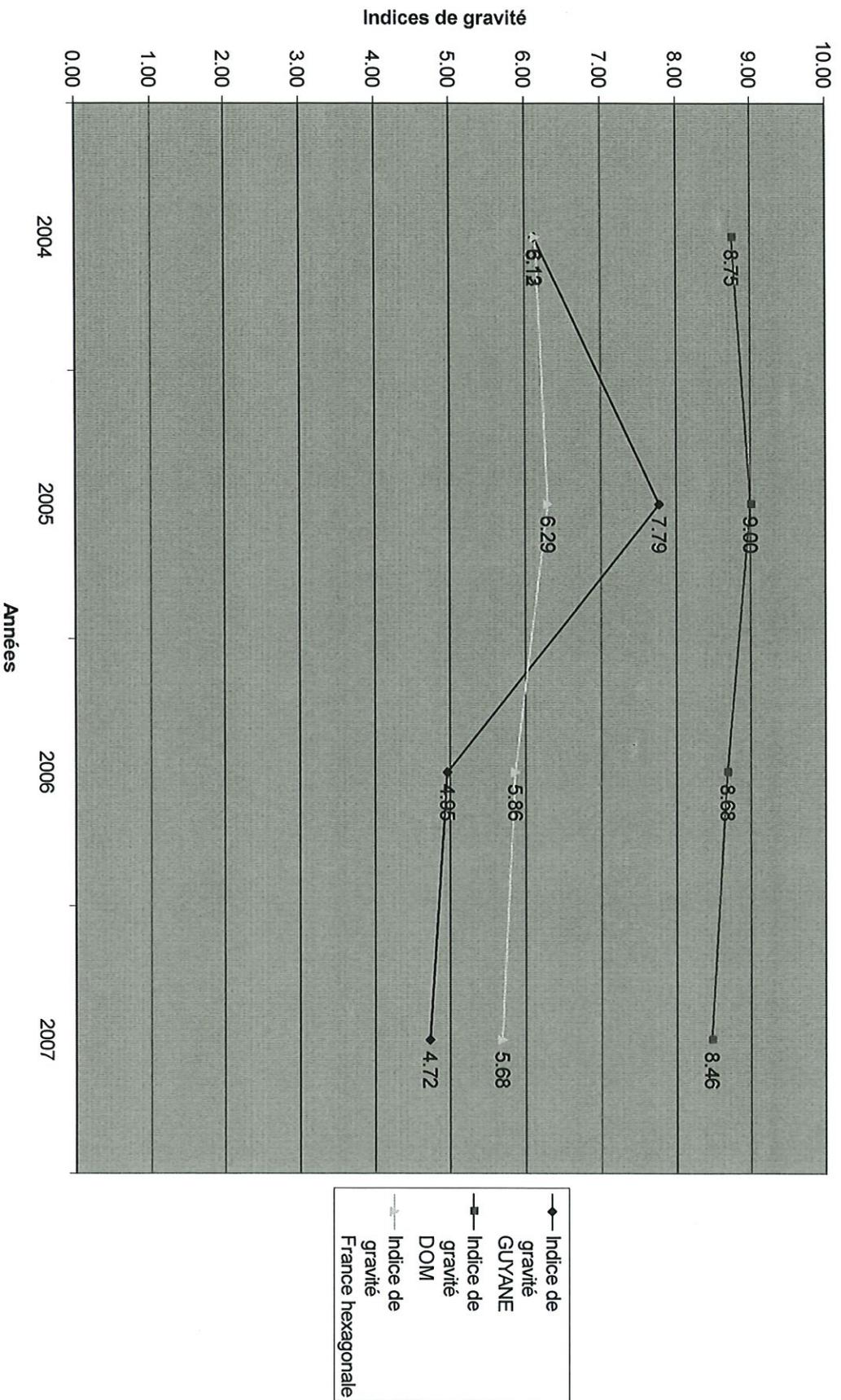
# Indice de gravité des accidents

Nombre de tués pour 100 accidents

*2004 à 2007 - Indice de gravité*

Années	Accidents	tués	BH	BNH	Indice de gravité GUYANE
<b>2004</b>	539	33	90	653	<b>6.12</b>
<b>2005</b>	578	45	123	806	<b>7.79</b>
<b>2006</b>	666	33	190	886	<b>4.95</b>
<b>2007</b>	614	29	187	640	<b>4.72</b>

Evolution des indices de gravité



# Indice de gravité des accidents Généralités

## Nombre de tués pour 100 accidents

### Accidents et victimes en agglomération et hors agglomération

	Accidents	Tués	Indice gravité Guyane 2003/2007	Indice gravité Hexago. 2007
En agglomération	1768	40	1.0	2.4
Hors agglomération	801	126	15.7	12.9

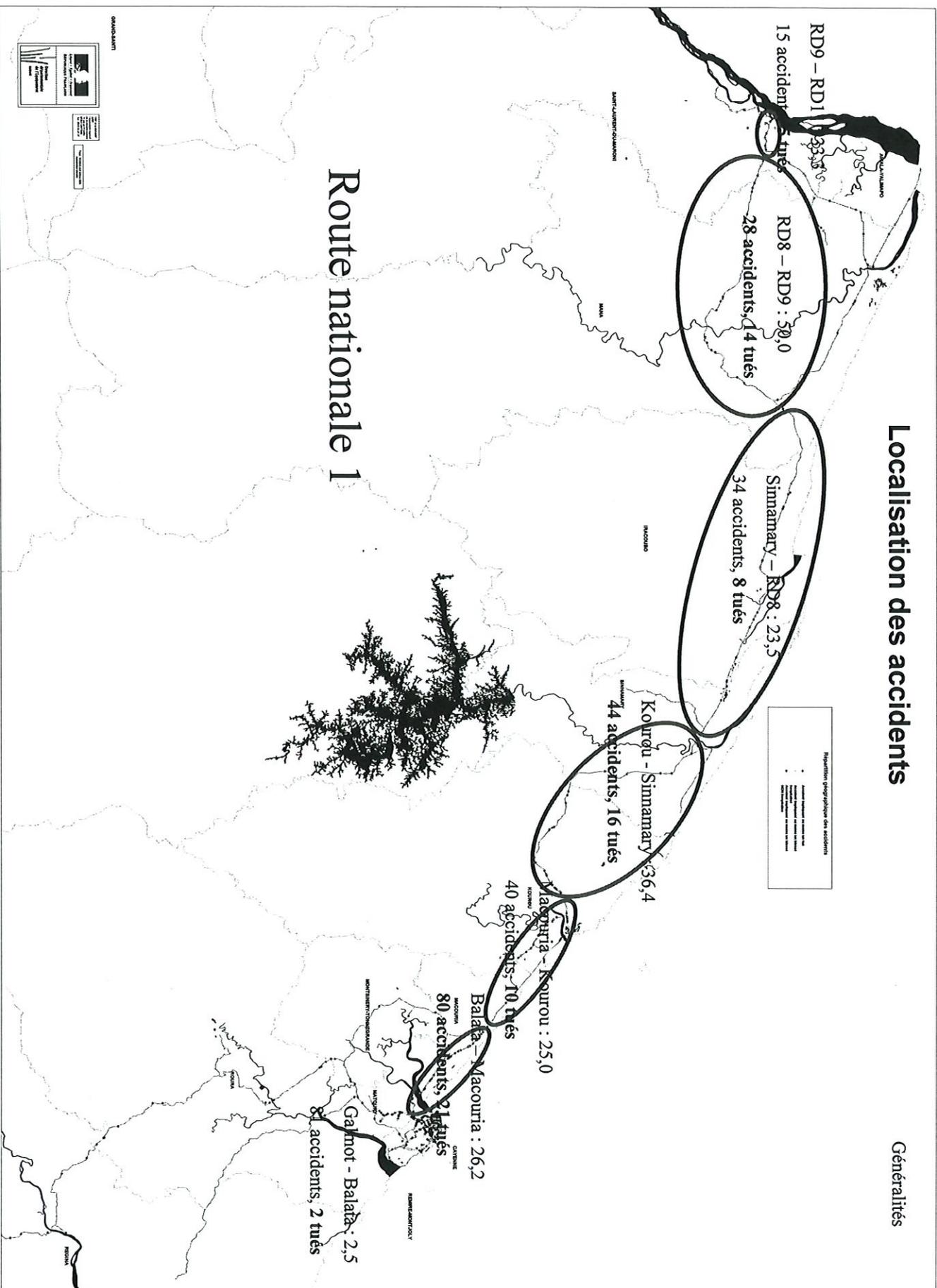
### Accidents et victimes par catégorie de voies

	Accidents	Tués	Indice gravité Guyane	Indice gravité Hexago.
Autoroutes				5.1
Route Nationales	463	99	21.4	8.4
Routes départementales	1128	46	4.1	12.0
Voies communales	1120	21	1.9	1.9
Autres	105	11	10.5	3.7

Nota : Un accident peut-être comptabilisé sur plusieurs lignes

# Localisation des accidents

Généralités



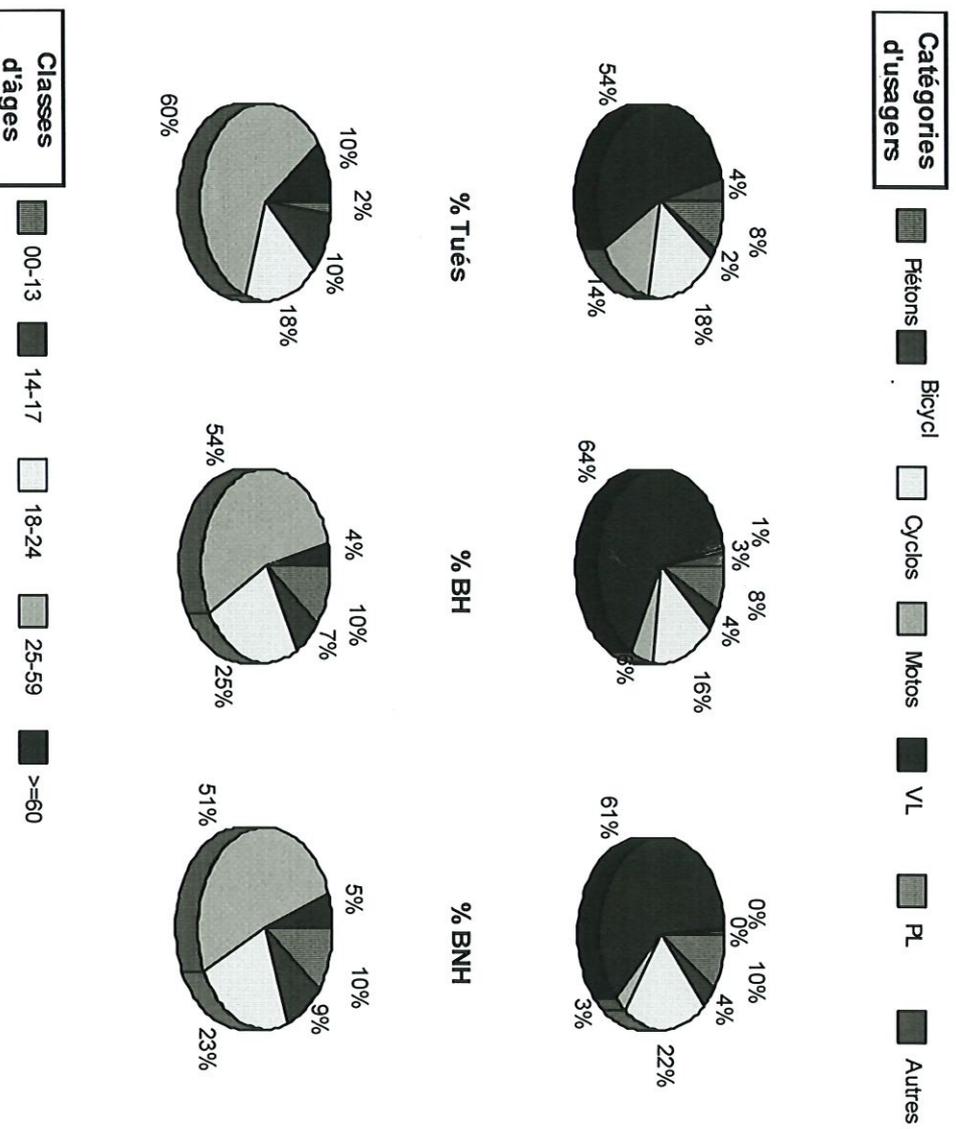




# Rappel des enjeux retenus

- **Vitesse**
- **Alcool**
- **Deux roues motorisés**
- **Jeunes**

# Victimes d'accidents dus à la vitesse



Les cyclomotoristes de moins de 25 ans sont des victimes très exposées (30% des tués et 42% des blessés hospitalisés).

# Synthèse enjeu « Vitesse »

- Les mois de janvier, mai et octobre sont les plus accidentogènes.
- Le mois d'août a l'indice de gravité le plus élevé.
- **Les veilles de fêtes, jours de fêtes et dimanches génèrent le plus d'accidents dus à la vitesse.**
- Le dimanche a l'indice de gravité le plus élevé.
- Pour les jours ouvrés, 8H, 11H et 16H génèrent le plus d'accidents dus à la vitesse.
- **17H et 19H, pour les autres jours sont les heures les plus accidentogènes.**
- La majorité des usagers victimes sont des automobilistes âgés de 25 à 59 ans (60% des tués et 54% des blessés hospitalisés).
- **Les cyclomotoristes de moins de 25 ans sont également des victimes très exposées (30% des tués et 42% des blessés hospitalisés).**

# Synthèse enjeu « vitesse »

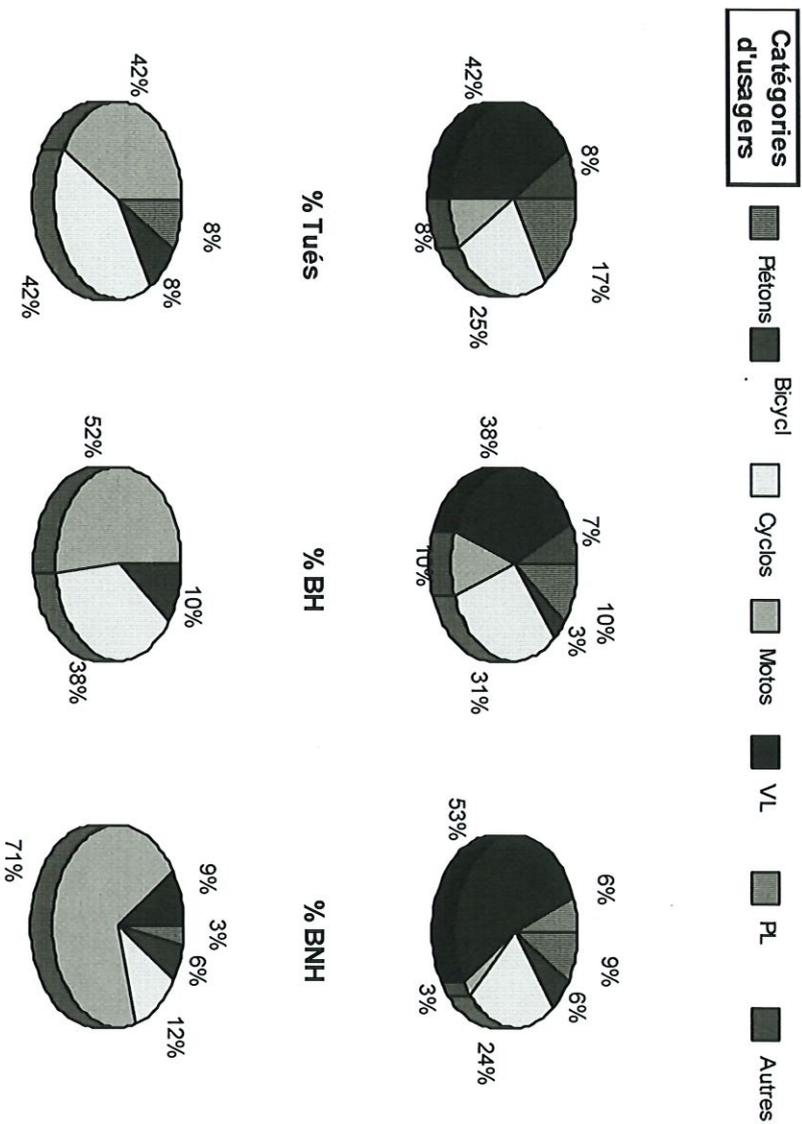
- Après la mise en service des quatre radars, les vitesses ont globalement baissées sur l'ensemble des routes nationales sauf :
- Sur la RN1 aux PR118 et 189, ce dernier ayant l'indice de gravité le plus élevé de la RN1 (50,0 soit 14 tués pour 28 accidents)
- Sur la RN2 aux PR53, 53+850 et 178+436.

# Victimes d'accidents dus à l'alcool

Enjeu : alcool

## Taux entre 50 et 80

(Tableau calculé sur 43 accidents, qui ont fait 12 tués, 29 BH, et 34 BNH)



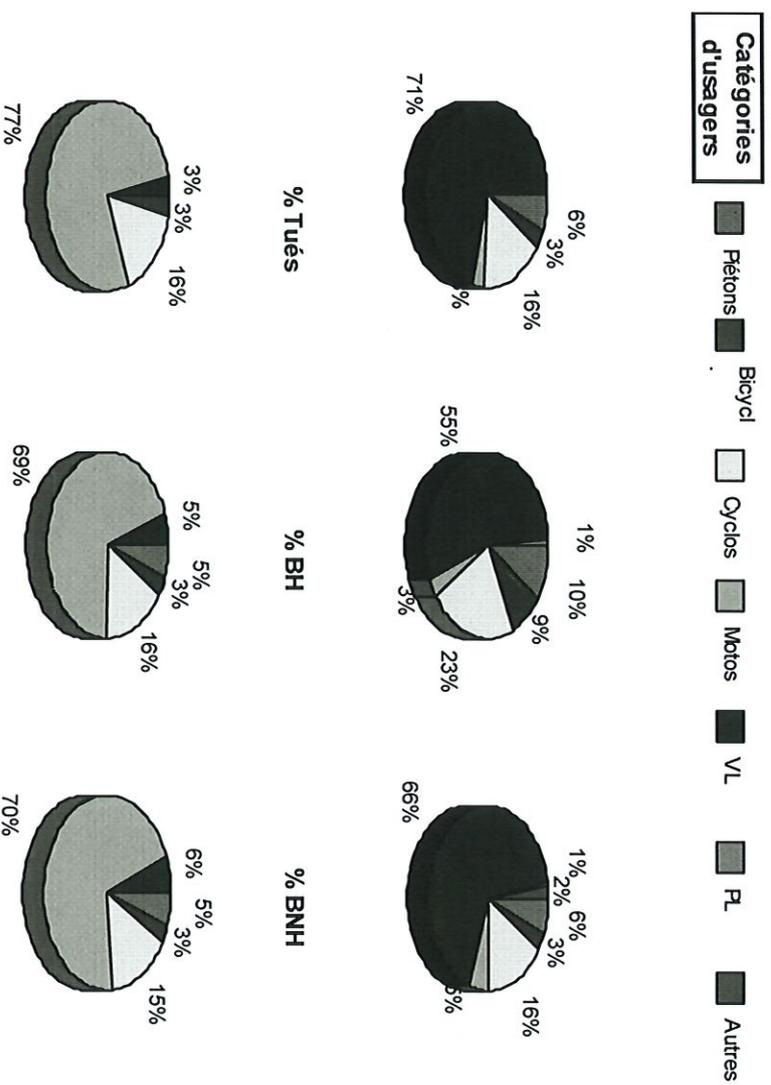
Les cyclomotoristes de 18 à 25 ans sont des victimes très exposées (42% des tués et 38% des blessés hospitalisés pour des taux entre 50 et 80).

# Victimes d'accidents dus à l'alcool

Enjeu : alcool

## Taux > à 80

(Tableau calculé sur 146 accidents, qui ont fait 31 tués, 93 BH, et 131 BNH)



La majorité des usagers victimes sont des automobilistes âgés de 25 à 59 ans (77% des tués et 69% des blessés hospitalisés pour des taux supérieurs à 80).

# Synthèse enjeu « alcool »

Enjeu : alcool

- Les mois de février, mai, juin et novembre sont les plus accidentogènes, particulièrement pour les taux supérieurs à 80 en novembre.
- Les mois de septembre a l'indice de gravité le plus élevé (3tués pour trois accidents.
- **Les accidents dus à la consommation d'alcool se produisent essentiellement les samedi, dimanche, veilles jours de fêtes.**
- Pour les jours ouvrés, 16H et la tranche horaire de 18H et 19H génèrent le plus d'accidents avec consommation d'alcool.
- 5H et 6H, puis 19H à 22H pour les autres jours sont les heures les plus accidentogènes.

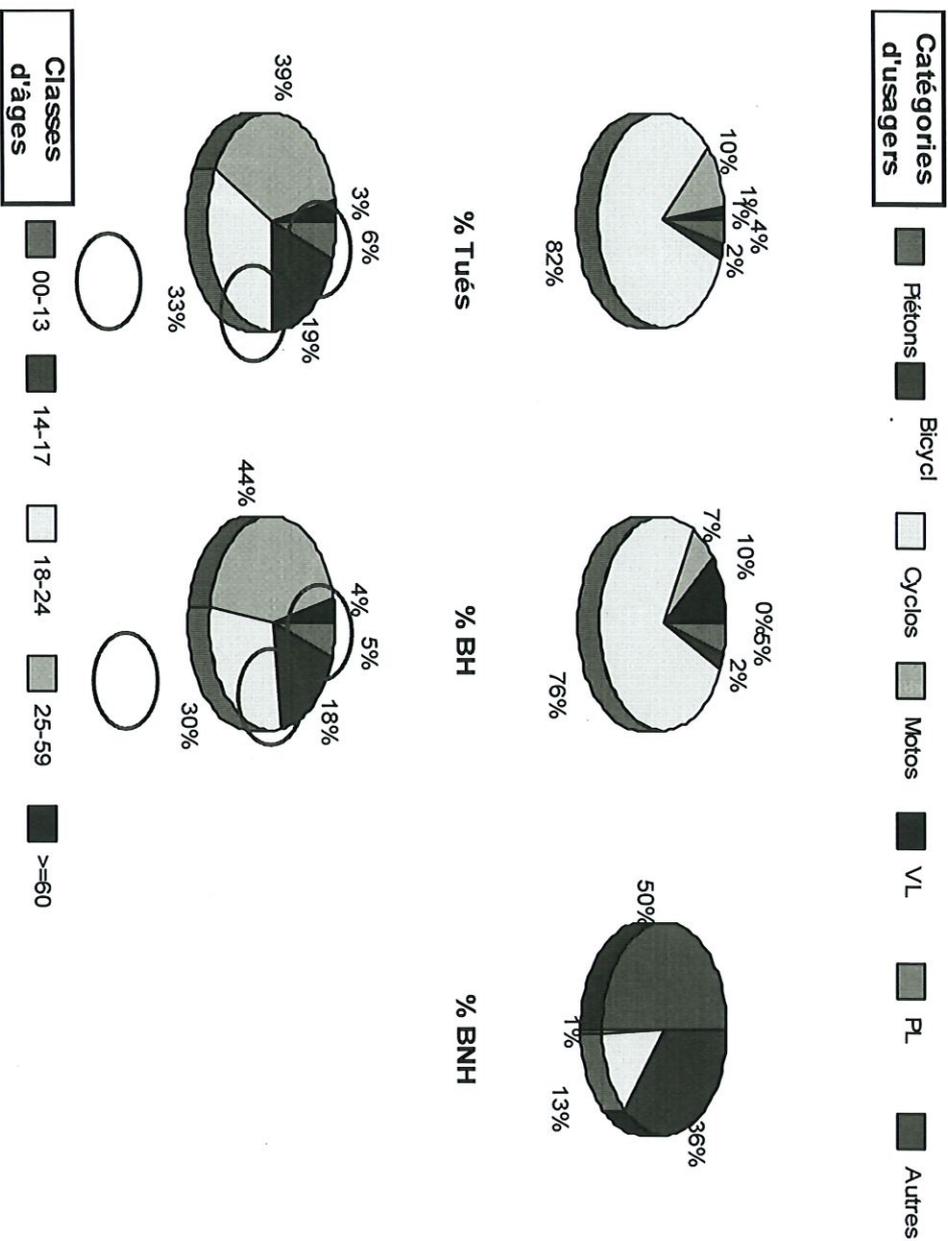
# Synthèse enjeu « alcool »

Enjeu : alcool

- La majorité des usagers victimes sont des automobilistes âgés de 25 à 59 ans (77% des tués et 69% des blessés hospitalisés pour des taux supérieurs à 80).
- Les cyclomotoristes de 18 à 25 ans sont également des victimes très exposées (42% des tués et 38% des blessés hospitalisés pour des taux entre 50 et 80).
- La localisation des accidents dus à l'alcool se situe essentiellement en section courante, hors intersection.
- La majorité des accidents a lieu hors agglomération.

# Victimes d'accidents en deux roues motorisés

(Tableau calculé sur 1 211 accidents, qui ont fait 54 tués, 217 BH, et 1 446 BNH)



58% des tués et 53% des blessés hospitalisés sont des jeunes de moins de 25 ans.

# Synthèse de l'enjeu

## « deux roues motorisés »

- Les mois de mai, février, janvier et décembre sont les plus accidentogènes.
- Le mois de février présente l'indice de gravité le plus élevé.
- Les accidents de deux roues motorisés se produisent plus souvent les mardi et vendredi.
- Pour les jours ouvrés, les tranches 8H et 16, 17, 18H génèrent le plus d'accidents de 2RM.
- 19H, pour les autres jours est l'heure la plus accidentogène.
- **58% des tués sont des jeunes de moins de 25 ans.**
- **53% des blessés hospitalisés sont des jeunes de moins de 25 ans.**
- Les hommes de 18 à 24 ans sont majoritaires dans les accidents impliquant un cyclomoteur.
- Les hommes de 25 à 39 ans sont majoritaires dans les accidents impliquant une moto.

# Synthèse de l'enjeu

## « deux roues motorisés »

- **Seulement 29% des conducteurs de cyclomoteurs portent le casque.**
- 53% des motards portent le casque.
- La vitesse (33%), les refus de priorité (21%), l'alcoolémie (18%) et l'inobservation des feux ou stops (16%) sont les principales infractions relevées à l'encontre des conducteurs de 2RM impliqués.
- Les accidents de 2RM sont principalement localisés dans la ville principales, sur routes départementales.